

<http://www.snetap-fsu.fr/Toulouse-Auzeville-des-avancees.html>



**Toulouse-Auzeville : des
avancées pour les personnels
de la formation continue et par
apprentissage de
l'établissement public de
formation**

Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2012

- En Région -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Suite à l'entretien avec la direction de la FPCA concernant les différends entre les personnels et la direction, posés en fin d'année, qui avaient entraîné le dépôt d'un préavis pour cette rentrée, voici les propositions faites par la direction :

CDIsation de tous les agents ayant plus de 6 ans d'ancienneté incluant les contrats de droit privé, ce à quoi se refusait la direction.

Cela concerne 7 agents dès le 1er septembre, un agent à compter du 13 novembre.

Pour les heures supplémentaires : elles seront payées avec un coefficient de 1,25 dès dépassement de la quotité indiquée dans le contrat de travail et cela à compter du 1er septembre 2012 et dans la limite de 9 HS par semaine.

Nous considérons ces propositions comme des avancées justifiant, selon nous, une suspension du préavis de grève.

Nous émettons cependant 3 réserves pour lesquelles nous continuerons d'agir :

Les agents ayant effectué des heures supplémentaires entre le 1er janvier 2012 et le 31 août ne bénéficieront pas de la majoration de 25%.

Nous continuerons à demander un arbitrage au niveau ministériel.

Nous souhaitons, comme la loi le permet, que tout les contrats des agents à temps incomplet soient renouvelés à durée indéterminée.

Nous continuons de demander des postes de fonctionnaires sur les emplois ouverts à 100% par le conseil d'administration, afin de débloquer la limite des 70%.

Restons mobilisés

c'est notre détermination collective qui est notre plus grande force.

Les représentants du personnel de l'[EPLFPA](#) de Toulouse-Auzeville, le 29 août 2012